

**Pour un cours qui promeut
l'égalité entre les femmes et les hommes**

Mémoire présenté par

Pour les droits des femmes du Québec

PDF Québec

À Jean-François Roberge, ministre
et à Jean-Bernard Émond, adjoint parlementaire au ministre
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

20 février 2020



Groupe féministe, citoyen, mixte et non partisan, créé en 2013, composé de plus de 600 membres d'origines diverses.

PDF Québec croit qu'une véritable démocratie n'est possible qu'à la condition de réaliser l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

PDF Québec soutient la société démocratique et laïque.

Rédaction :

Marie-Claude Girard

Ghislaine Gendron

et les membres du conseil d'administration de *PDF Québec*

Les auteures tiennent à remercier toutes les personnes qui leur ont apporté leur soutien.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| RÉSUMÉ..... | 1 |
| INTRODUCTION..... | 2 |
| Thème 1 Participation citoyenne et démocratie..... | 5 |
| Thème 2 Éducation juridique..... | 8 |
| Thème 3 Écocitoyenneté..... | 10 |
| Thème 4 Éducation à la sexualité..... | 13 |
| Thème 5 Connaissance de soi et relations interpersonnelles..... | 17 |
| Thème 6 Éthique..... | 19 |
| Thème 7 Citoyenneté numérique..... | 21 |
| Thème 8 Culture des sociétés..... | 23 |
| CONCLUSION..... | 27 |
| Annexe 1 : Liste des recommandations..... | 28 |
| Annexe 2 : La promotion de la laïcité et de la citoyenneté dans le monde..... | 30 |
| Annexe 3 : Les incidents mettant en cause des comportements non désirés en ligne au Canada..... | 33 |

RÉSUMÉ

Le Québec s'est engagé, en vertu de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF)¹, soit le plus important accord international concernant les droits des femmes, à prendre toutes les mesures appropriées (législatives, réglementaires ou autres) pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

La refonte du cours *Éthique et Culture Religieuse* est une occasion idéale pour ce faire puisque tous les huit thèmes suggérés pour le programme de remplacement, comportent des aspects qui permettent de mettre de l'avant cette égalité auprès de nos jeunes. En voici des exemples :

1. Pour combattre les stéréotypes et silos d'activités femmes-hommes, en ce qui a trait à la *Participation citoyenne et démocratie*;
2. La connaissance des enjeux spécifiques aux femmes concernant l'égalité, la non-discrimination et la responsabilité de l'État, sous le thème *Éducation juridique*;
3. La connaissance des enjeux spécifiques aux femmes concernant les changements climatiques, ici et dans le monde, sous le thème *Écocitoyenneté*;
4. Les mesures pour prévenir et contrer la violence contre le sexe ainsi que les pratiques néfastes (mutilations génitales, mariage précoce ou forcé, marchandisation du corps des femmes...), défendues, mais néanmoins présentes au Québec, lors du thème *Éducation à la sexualité*;
5. Les préjugés et stéréotypes sexuels qui nuisent à l'égalité de faits entre les femmes et les hommes, sous le thème *Connaissance de soi et relations interpersonnelles*;
6. La promotion des valeurs fondamentales du Québec, dont l'égalité entre les femmes et les hommes et la laïcité, sous le thème *Éthique*
7. Les différences vécues par les femmes et les hommes pour ce qui est de la cyberintimidation, sous le volet *Citoyenneté numérique*; et
8. L'importance de la laïcité de l'État pour favoriser le vivre ensemble et la protection de la liberté de conscience des élèves, sous le thème *Culture des sociétés*.

Les recommandations spécifiques de *PDF Québec*, sous chacun de ces thèmes, visent à maintenir la progression de la société québécoise sur le chemin de l'égalité de faits entre les femmes et les hommes, s'assurer qu'aucun autre droit ne puisse être évoqué pour minimiser ou bloquer la plénitude du droit à l'égalité et pour promouvoir le respect de la dignité des femmes, auprès de nos jeunes.

¹ <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CEDAW.aspx>

INTRODUCTION

PDF Québec salue le coup d'envoi du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, et de son adjoint parlementaire, M. Jean-Bernard Émond, pour la révision en profondeur du programme d'étude *Éthique et culture religieuse* (ÉCR).

PDF Québec aimerait contribuer à la refonte de ce programme, qui a fait l'objet de nombreuses critiques depuis plusieurs années, en mettant l'accent sur la nécessité d'y inclure :

1. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : Valeur fondamentale du Québec;
2. Une *analyse différenciée selon le sexe* sur les orientations ainsi que sur le contenu proposé pour le nouveau cours; et
3. Le retrait immédiat du volet « culture religieuse » du cours ÉCR qui éduque au respect absolu des pratiques religieuses, incluant ses pratiques sexistes.

L'égalité entre les femmes et les hommes : Valeur fondamentale du Québec

Les Québécoises et les Québécois sont fiers de leur identité et ont, tout au long de leur histoire, défendu leur mode de vie et leurs valeurs, dont l'égalité entre les femmes et les hommes. *PDF Québec* croit fondamental d'insérer ces valeurs dans le programme qui remplacera le cours ECR afin de :

- Maintenir la progression de la société québécoise sur le chemin de l'égalité de faits entre les femmes et les hommes;
- S'assurer qu'aucun autre droit ou pratique culturelle ou religieuse ne puisse être invoqué pour minimiser ou soustraire des élèves à la plénitude du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ceci implique d'assurer la primauté du droit à l'égalité pour les femmes sur le respect des cultures ou pratiques religieuses sexistes;
- Promouvoir le respect de la dignité des femmes dans l'espace public et les institutions publiques.

Dans cet esprit, *PDF Québec* recommande de rendre les institutions d'enseignement davantage imputables de la promotion des valeurs d'égalité entre

les femmes et les hommes par la mise en place de mesures concrètes et mesurables². La refonte du programme ÉCR est un moment propice pour ce faire.

Soumettre les orientations et le contenu du nouveau cours à une analyse différenciée selon le sexe

En plus d'être l'une des valeurs fondamentales du Québec, l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* et dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. Il s'agit d'un des piliers de développement d'une société de droits et de l'équité sociale. Pour soutenir l'application de ce principe, le Programme d'action de la quatrième *Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes*³, adopté à Beijing en 1995, propose de s'appuyer sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'élaboration de politiques.

L'ADS est donc un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, adopté par les gouvernements du Québec⁴.

PDF Québec recommande qu'une ADS soit effectuée sur les orientations proposées pour le nouveau programme, avant son essai pilote en 2021-2022, ainsi que sur le matériel scolaire y référant pour s'assurer qu'il respectera les valeurs d'égalité que veut promouvoir le Québec.

Retrait immédiat du volet « culture religieuse » du cours ECR

Selon l'annonce du ministère⁵, le nouveau cours qui remplacera le programme ECR fera son entrée officielle dans les écoles québécoises lors de la rentrée scolaire 2022-2023 (après un projet pilote en 2021-2022).

Or, de nombreuses analyses⁶ ont démontré que le volet « culture religieuse », du cours ECR, conforte la place inférieure des femmes prônées par toutes les religions, et renforce les stéréotypes simplificateurs envers les femmes.

² <https://www.csf.gouv.qc.ca/article/2018/12/12/portrait-des-quebecoises-edition-2018/>; p.38

³ http://www.onufemmes.fr/wp-content/uploads/2017/01/BPA_F_Final_WEB.pdf

⁴ <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/ADS/index.asp>

⁵ <http://www.education.gouv.qc.ca/salle-de-presse/communiqués-de-presse/detail/article/ethique-et-culture-religieuse-le-ministre-jean-francois-roberge-annonce-le-debut-des-cons/>

⁶ Avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes dans le milieu scolaire https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_egalite_entre_sexes_milieu_scolaire.pdf et Dossier critique sur le cours ECR de PDF Québec : http://www.pdfquebec.org/index_dossiers.php#Dossier_ECR

Ainsi, PDF réitère sa recommandation, maintes fois répétée, pour le retrait immédiat du volet « culture religieuse » du cours ECR (soit dès la rentrée scolaire 2021-2022).

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, les recommandations de *PDF Québec* pour intégrer la valeur d'égalité entre les femmes et les hommes, dans chacun des thèmes suggérés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour le programme de remplacement au cours ÉCR.

THÈME 1 : PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE

Participation citoyenne et démocratie⁷

Description

La participation citoyenne est la reconnaissance par l'individu qu'il est partie prenante de la société à travers l'exercice de la participation publique, de la participation sociale, de la participation politique et de la participation démocratique.

Par ce thème, l'élève peut être informé et sensibilisé, par exemple sur :

- les effets du bénévolat et de l'engagement communautaire;
- le rôle des organismes de bienfaisance;
- le rôle des structures de gouvernance locales, comme le conseil municipal ou le conseil de quartier;
- les implications de la participation électorale;
- les bénéfices qu'il peut retirer en se renseignant sur les différents enjeux relatifs aux affaires publiques de sa communauté.

Enseigner la participation citoyenne et la démocratie, comme suggérée par le MEES pour le remplacement du cours ÉCR, est louable. Il s'agit également d'un thème très important pour l'atteinte de l'égalité de faits entre les femmes et les hommes au Québec, puisque la participation sociale ainsi que la participation politique et démocratique sont encore très différenciées selon le sexe au Québec. Voici des éléments qu'il serait important de considérer pour l'élaboration de ce thème :

- Participation sociale : Nous craignons que la valorisation des activités de bénévolat et d'engagement communautaire risque d'accentuer la pression pour un travail gratuit de la part des femmes déjà surreprésentées dans ces activités et, ce faisant, les inégalités entre les sexes.
 - Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à agir comme proches aidantes. Dans la population de 15 ans ou plus, 28,6 % des femmes consacrent du temps à ces tâches en 2012, contre 21,4 % des hommes. L'écart est plus marqué dans la population âgée de 45 à 64 ans : dans ce groupe d'âge, 39,7 % des femmes et 29,9 % des hommes agissent comme proches aidants.⁸
 - En 2015, 88,7 % des femmes âgées de 15 ans ou plus et 80,7 % des hommes du même groupe d'âge déclarent participer aux activités domestiques. Le temps qui y est consacré quotidiennement est toutefois plus élevées chez les premières

⁷ Selon l'information fournie dans la consultation en ligne sur le programme d'études Éthique et culture religieuse : https://formulaires.education.gouv.qc.ca/dev_ti/consultation_en_ligne_ecr_328/fr

⁸ <https://www.csf.gouv.qc.ca/article/2018/12/12/portrait-des-quebecoises-edition-2018/>; p.38

(3 h 29 versus 2 h 27 pour les hommes). Cet écart est particulièrement prononcé entre les mères et les pères de jeunes enfants (écart de 1 h 24).⁹

Il serait donc important d'identifier et de valoriser les éléments qui amènent les garçons à se sentir interpellés par les besoins communautaires, afin de bien les faire ressortir dans le volet du cours, et ce, pour favoriser un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans ce secteur. Nous aimerions également y voir une promotion favorisant l'inversion des stéréotypes sexistes dans ce domaine : Comme par exemple , des femmes faisant du bénévolat de coaching d'équipes de hockey pour enfants et des hommes faisant du bénévolat dans les soins hospitaliers.

- Participation publique et politique : Malgré différentes campagnes de sensibilisation, les femmes sont encore peu représentées dans les milieux de décision. Il serait donc important d'identifier et de valoriser, sous le thème *Participation citoyenne et démocratie*, des moyens qui incitent les femmes à y participer ainsi que les mesures mises en place pour les accompagner.
 - Au Canada, la participation des femmes au Parlement (26,3 % en 2017) se trouve sous la moyenne des pays de l'OCDE et, avec seulement 25,8 % de femmes dans les conseils d'administration des grandes sociétés cotées en bourse, le Canada se trouve au 15^e rang des pays de l'OCDE.
 - Au Québec¹⁰, la situation est comparable :
 - Élections provinciales de 2018 : 42,4 % des élus à l'Assemblée nationale étaient des femmes;
 - Élections municipales de 2017 : respectivement 18,8 % et 34,5 % des postes de maire et de conseillers étaient détenus par des femmes
 - 20 % des conseils d'administration et 19,5 % des postes à la haute direction des sociétés inscrites en bourse étaient détenues par des femmes au Québec en 2017.

Afin de briser les silos d'activités et stéréotypes entre les femmes et les hommes (de toutes origines ou conditions), PDF Québec recommande qu'une attention particulière soit donnée, sous le thème *Participation citoyenne et démocratie*, à la participation des hommes dans les activités de bénévolat et d'engagement communautaire ainsi qu'à la participation des femmes dans les milieux décisionnels.

PDF Québec invite également le MEES à souligner l'importance de la laïcité pour la protection et l'avancement des droits des femmes.

⁹ <https://www.csf.gouv.qc.ca/article/2018/12/12/portrait-des-quebecoises-edition-2018/>; p.37

¹⁰ <https://www.csf.gouv.qc.ca/article/2018/12/12/portrait-des-quebecoises-edition-2018/>; pp.32-36

- Selon l'analyse internationale de *l'Association pour les droits de la femme et de développement*¹¹ (organisation associative internationale féministe), plus l'État est laïque, plus il met en place des outils pour l'atteinte de l'égalité des femmes et plus les femmes voient leurs conditions s'améliorer. La laïcité fait partie des stratégies féministes proactives pour s'opposer aux fondamentalismes religieux (voir des exemples internationaux en annexe 2).

En effet, tant et aussi longtemps que des règles religieuses peuvent s'immiscer dans la gestion de l'État, les femmes sont à risque de voir s'éroder l'égalité entre les femmes et les hommes.

La *Loi sur la laïcité de l'État* permet de poursuivre le travail de consolidation du droit des femmes à l'égalité, en interdisant l'affichage de signes religieux, souvent sexistes, par les enseignantes et les enseignants des écoles publiques. Les élèves du Québec doivent être conscients de cet acquis.

PDF Québec recommande d'ajouter, sous le thème *Participation Citoyenne et Démocratie*, la reconnaissance les valeurs fondamentales du Québec à savoir, une société démocratique, francophone et laïque, qui promeut et respecte l'égalité entre les femmes et les hommes et ainsi que les droits et responsabilité des Québécoises et des Québécois.

¹¹ https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/vers_un_avenir_sans_fondamentalismes.pdf

THÈME 2 : ÉDUCATION JURIDIQUE

Éducation juridique

Description

L'éducation juridique permet à l'individu de participer à la société de manière éclairée par sa compréhension des droits et des responsabilités de chacun. Elle renforce les connaissances, les compétences et les attitudes qui permettent à l'individu de reconnaître la dimension juridique d'une situation.

Par ce thème, l'élève peut prendre connaissance, par exemple :

- des droits humains et fondamentaux des hommes et des femmes dans les instrument juridiques internationaux, nationaux et du Québec;
- du cadre juridique s'appliquant aux mineurs;
- des implications et des limites du droit à la liberté d'expression et du droit au respect de la vie privée;
- de l'utilité des connaissances juridiques pour favoriser la défense de ses droits et la prise de décision éclairée;
- des devoirs qui accompagnent certains droits.

Que ce soit au primaire ou au secondaire, les élèves doivent être informés de leurs droits et de leurs devoirs afin de se prémunir de comportements abusifs (par exemple : maltraitance, inceste, ...). *PDF Québec* invite, dans ce contexte, le MEES à considérer les enjeux spécifiques aux femmes et aux filles lors de l'élaboration de ce thème.

Ces enjeux ont notamment été identifiés dans la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF)¹², le plus important accord international concernant les droits des femmes. Parmi ceux-ci, soulignons le droit :

- à la vie et à l'intégrité de la personne (ce qui inclut les mesures pour contrer les avortements sélectifs, les mutilations génitales¹³, les crimes d'honneurs¹⁴ ainsi que l'accès à des avortements sécuritaires);
- à la dignité de la personne pour prévenir et contrer la marchandisation du corps des femmes (incluant la prostitution, les grossesses pour autrui, le trafic humain), les mariages précoces ou forcés, etc. ;
- à la vie privée et à l'intimité (par exemple, la sécurité des femmes dans les toilettes, les vestiaires ou dans les prisons);

¹² <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CEDAW.aspx>

¹³ http://www.prologue.ca/731510-9-livre-Sciences_humaines_et_sociales/Silence_on_coupe_Les_mutilations_genitales_feminines_au_Quebec.html

¹⁴ <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-les-crimes-dhonneur-de-lindignation-a-laction.pdf>

- à la liberté d'entreprendre (soit l'élimination des obstacles systémiques à la participation des femmes dans les milieux décisionnels et la mise en place de mesures incitatives favorisant leur participation);
- à la liberté d'opinion (pour contrer, par exemple, la censure de la voix des femmes au profit de l'identité de genre);
- à la liberté de culte (dont l'importance de la loi 21 pour la protection de la liberté de conscience des enfants);
- à la sécurité (pour contrer les féminicides¹⁵, les violences conjugales, les comportements sexuels non désirés en public, au travail ou dans les sports¹⁶, la propagande haineuse et la cyberintimidation et à l'obtention de milieux sécuritaires pour femmes dans les prisons, refuges ou toilettes et vestiaires)

Tous ces enjeux sont présents au Québec, il est important d'en informer les élèves, en temps opportun, pour le respect des droits des femmes et favoriser ainsi une égalité de faits entre les femmes et les hommes.

PDF Québec recommande donc d'inclure, sous le thème *Éducation juridique*, la connaissance des enjeux spécifiques aux femmes concernant l'égalité, la non-discrimination et la responsabilité de l'État (dont les mesures et recours juridiques disponibles), en conformité avec la CEDEF, entérinée par le Québec.

¹⁵ Une femme par mois a été tuée au Québec en 2019, selon les données de *L'Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR)* de 2019 :

<https://femicideinCanada.ca/cestunfemicide2019.pdf>

¹⁶ Au Québec (2018), 24,5 % des femmes et 9,2 % des hommes ont été l'objet d'un comportement sexuel non désiré dans les espaces publics. Les types de comportements sexuels non désirés en public au Canada les plus souvent déclarés par les femmes étaient les attentions sexuelles non désirées (25 %), les attouchements non désirés (17 %) et les comportements non désirés au sujet de leur sexe ou de leur genre (12 %). Référence : La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés; <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/191205/dq191205b-fra.htm>

THÈME 3 : ÉCOCITOYENNETÉ

Écocitoyenneté

Description

L'écocitoyenneté est la reconnaissance de l'importance des actions humaines, qu'elles soient individuelles ou collectives, sur l'environnement et les changements climatiques. Elle permet à l'individu de développer son jugement critique et de comprendre les principes liés à la protection environnementale et à l'utilisation écoresponsable des ressources naturelles.

Par ce thème, l'élève peut être informé, par exemple :

- des enjeux internationaux et planétaires en matière de changements climatiques;
- des impacts de son comportement sur l'environnement;
- des moyens qui existent et qui sont à la disposition des individus et des collectivités pour aider à la préservation de l'environnement;
- de gestes écoresponsables à sa portée (composter, recycler ou acheter des produits locaux, par exemple).

L'environnement et la crise climatique sont des enjeux qui préoccupent grandement les élèves québécois, puisqu'il s'agit de leur avenir. L'inclusion du thème *Écocitoyenneté*, dans le cours de remplacement du cours ÉCR, est une occasion d'informer les élèves sur les questions liées au changement climatique, basées sur des données probantes, et d'identifier des sources de solution à leur portée (recyclage, compostage,...). Cette approche pourrait permettre de diminuer l'éco-anxiété¹⁷ vécue par ces derniers.

Encore une fois, *PDF Québec* invite le MEES à tenir compte des particularités des femmes dans la conception de ce thème.

En effet, selon le GIEC¹⁸ (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les femmes sont les premières victimes des changements climatiques dans le monde, ayant moins la capacité de réagir aux changements climatiques!

« Plusieurs facteurs rentrent en jeu : dans les pays en développement, les femmes s'occupent de 60 à 80 % de la production agricole et ne touchent que 10 % des revenus, le réchauffement climatique affecte avant tout le nombre de

¹⁷ https://www.sciencesetavenir.fr/sante/cerveau-et-psy/l-eco-anxiete-ou-la-detresse-due-au-changement-climatique_132187

¹⁸ « Les femmes subissent de plein fouet les effets du changement climatiques, elles ont 14 fois plus de risques de mourir en cas de catastrophe naturelle que les hommes. » Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du GIEC; <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/trois-questions-a-valerie-masson-delmotte-copresidente-du-giec-les-femmes-ont-moins-de-capacite-a-reagir-en-cas-d-aleas-climatiques-147898.html>

terres cultivables, ce qui entraîne donc une baisse des revenus. Sachant qu'en Afrique et en Asie, 70 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté sont des femmes, le texte souligne que « *le dérèglement climatique a des conséquences encore plus graves pour les femmes que pour les hommes. En cause notamment : la raréfaction des ressources naturelles qui allonge les trajets pour s'approvisionner en eau ou en bois et qui augmente leur temps de travail et précarise leurs conditions de vie* ».

(...)

« De l'insécurité climatique à l'insécurité économique et physique

On sait que le dérèglement climatique provoque des **déplacements massifs** de populations, des facteurs qui tendent à faire augmenter le nombre de tensions et de conflits locaux, entraînant une augmentation des **risques de violences sexuelles** et physiques et de harcèlement dont les femmes sont les premières victimes.

D'après Colette Benoudji de l'ONG Lead Tchad, l'insécurité alimentaire est par ailleurs intrinsèquement liée à l'insécurité physique, notamment dans les régions subsahariennes. Les femmes et les jeunes filles sont souvent victimes d'intimidation, de violence sexiste pendant les catastrophes. Du fait de la répétition des catastrophes climatiques, elles courent un plus grand danger d'être **victimes de la traite organisée** d'êtres humains. »¹⁹

Le plaidoyer *Femmes et Climat*²⁰, du *Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes*, ainsi que le gouvernement du Canada lancent clairement un appel à prendre en compte les femmes et leurs actions dans les solutions apportées au changement climatique.

« Partout dans le monde, les femmes sont touchées de façon disproportionnée par les répercussions des changements climatiques. Leurs rôles traditionnels comme principales utilisatrices et gestionnaires des ressources naturelles, principales responsables des soins et du foyer familial obligent les femmes à trouver les ressources et les moyens de subsistance nécessaires, lesquels sont souvent menacés par les changements climatiques.

Par exemple, selon leur région, les agricultrices sont responsables de 45 à 80 % de toute la production de nourriture dans les pays en développement. En raison des changements climatiques, les sources traditionnelles de nourriture sont de

¹⁹ <https://www.consoglobe.com/femmes-victimes-changement-climatique-cg>

²⁰ http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/plaidoyer_femmes_et_climat.pdf

plus en plus difficiles à prévoir et les femmes peinent donc à nourrir et à trouver les ressources nécessaires à leurs familles.

Les femmes autochtones subissent les effets des changements climatiques depuis des générations. Elles sont aussi depuis bien plus longtemps des chefs de file dans la préservation de l'environnement. Leur savoir et leur expérience unique dans la lutte contre les changements climatiques contribuent grandement à la prise de mesures d'adaptation et d'atténuation pour les collectivités. ²¹

Comme l'a déjà fait valoir Yannick Glemarec, directeur général adjoint d'ONU-Femmes : "Le meilleur outil que nous avons pour lutter contre les changements climatiques, c'est l'égalité entre les hommes et les femmes"²².

La refonte du programme ÉCR est une occasion, pour le gouvernement du Québec, d'outiller les élèves face aux défis des changements climatiques, en leur fournissant de données probantes et des pistes de solution à leur portée, tout en les sensibilisant sur ses impacts accrus auprès des femmes, ici et dans le monde.

PDF Québec recommande donc d'aussi inclure, sous le thème *Écocitoyenneté*, la connaissance des enjeux spécifiques aux femmes concernant les changements climatiques, ici et dans le monde.

²¹ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/femmes.html> et <https://cfc-swc.gc.ca/med/multimedia/videos/climate-climat-fr.html>

²² <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/515222/les-femmes-premieres-victimes-des-bouleversements-climatiques>

THÈME 4 : ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Éducation à la sexualité

Définition

L'éducation à la sexualité, en plus de permettre de mieux comprendre la sexualité, permet à l'individu de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires. Elle s'appuie sur des valeurs telles que l'égalité des femmes et des hommes, le respect de la diversité et le sens des responsabilités dans ses relations avec l'autre.

Par ce thème, l'élève peut être informé sur les changements physiques et affectifs de la puberté et prendre connaissance, par exemple :

- de l'importance d'établir des relations affectives et respectueuses, à l'égard de soi-même et des autres;
- de repères utiles dans ses relations interpersonnelles, notamment le rôle de l'esprit critique, du jugement et du sens des responsabilités;
- d'éléments qui contribuent à son développement et à son épanouissement;
- de la responsabilité de se protéger et de prévenir la propagation des infections transmises sexuellement.

PDF Québec salue l'initiative du MESS d'inclure les cours d'éducation sexuelle dans le cursus scolaire des niveaux primaire et secondaire, tel que recommandé dans notre mémoire *Agressions sexuelles : Il y a urgence d'agir parce que nulle femme n'est à l'abri* »²³

Il s'agit d'un thème d'une extrême importance pour le développement de comportements respectueux entre conjoints et pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.

Rappelons, encore une fois, l'engagement du Canada et du Québec quant à la CEDEF. Cette convention internationale prévoit à l'article 2 f) que les États s'engagent à :

« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes »;

En outre, l'article 5 a) stipule qu'ils doivent aussi :

« Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de

²³ http://www.pdfquebec.org/documents/Memoire_PDF_agressions%20sexuelles.pdf

la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ».

Le Québec est donc tenu de respecter ces engagements et le thème *Éducation à la sexualité* constitue un moment propice pour poursuivre ces objectifs auprès des jeunes.

Dans ce contexte, il est primordial que le ministère sensibilise les jeunes Québécois aux enjeux touchant particulièrement les droits des femmes et des fillettes afin d'influencer les modèles de comportement socioculturel et favoriser ainsi, l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici, à titre d'exemple, des enjeux qu'il conviendrait d'évoquer sous ce thème puisqu'ils touchent particulièrement les jeunes femmes :

- les pratiques illicites, mais présentes au Québec, concernant les mutilations génitales²⁴, les mariages précoces ou forcés²⁵, le trafic humain (notamment pour la prostitution) et la propagande haineuse, afin de mieux les prévenir;
- que des considérations de coutume, de tradition ou de religion ne peuvent, en aucun cas, être évoquées pour ces pratiques illicites ou en matière d'agression sexuelle;
- des mesures pour prévenir le harcèlement sexuel en ligne et dans les espaces publics (incluant dans les sports);
- l'hypersexualisation des corps et la récurrence du rôle dégradant attribué aux femmes dans la pornographie;
- outiller les enseignants afin de les aider à sensibiliser les élèves à la représentation des corps hypersexualisés des femmes à des fins commerciales dans les publicités et les médias et les aider à les conscientiser du pouvoir médiatique et commercial à influencer et conditionner leur comportement²⁶

Comme le soulignait la Division de la promotion de la femme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) :

« L'enseignement constitue l'un des domaines qui convient le mieux pour entreprendre de lutter contre les attitudes discriminatoires qui ne reconnaissent pas pleinement l'égalité des femmes et admettent la violence à leur égard. La prévention de la violence réussira mieux si les préjugés sexistes et les attitudes discriminatoires à l'égard des femmes sont éliminés des programmes d'enseignement et si le contenu de ceux-ci, à tous les degrés, défend les droits

²⁴ « Des rencontres, des confidences nous ont convaincues non seulement de l'existence, mais de la clandestinité de ces pratiques ici même, chez nous : des exciseuses y exercent leur métier, ou alors, pendant les vacances, certaines familles envoient leur petite fille se faire exciser dans leur pays d'origine sous couleur d'aller rendre visite à une grand-mère ou à une tante. »; Cloutier, Luce et Yanacopoulo, Andrée; *Silence, on coupe! Les mutilations génitales au Québec*; M Éditeur, 2019.

²⁵ « Pour sa thèse de doctorat en criminologie, la chercheuse Madeline Lamboley a rencontré une douzaine de femmes victimes de mariages forcés. Ces femmes étaient toutes des résidentes d'autres pays qu'on a mariées, contre leur volonté, à des citoyens canadiens. » La Presse, 31 janvier 2014 <https://www.lapresse.ca/actualites/national/201401/31/01-4734258-autopsie-des-mariages-forces.php>

²⁶ Avis, « Le sexe dans les médias : obstacle au rapports égalitaires », Conseil du Statut de la Femme, Mai 2008 <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Stereotypes/avis-le-sexe-dans-les-medias-obstacle-aux-rapports-egalitaires.pdf>

fondamentaux des femmes et l'égalité des sexes et condamne la violence à leur endroit. »²⁷

PDF Québec recommande donc que l'élève soit également informé, sous le thème *Éducation à la sexualité*, des enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes, en ce qui a trait à l'intégrité de leur corps et pour prévenir et contrer la violence contre le sexe.

Par ailleurs, rappelons que la lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes, une bataille que les féministes mènent depuis des décennies, permet d'agir en amont pour prévenir les inégalités entre les femmes et les hommes²⁸.

« La lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes permet d'agir en amont pour prévenir les inégalités dans plusieurs autres domaines de la vie courante. C'est pourquoi l'action gouvernementale est accentuée dans ce champ d'action tout en s'inscrivant en continuité avec les gestes accomplis depuis 4 ans. »²⁹

« La division sexuelle des rôles et l'inégalité entre les sexes sont renforcées par des stéréotypes encore présents dans les mentalités, lesquels freinent l'accès à l'égalité de fait. Favoriser une socialisation non stéréotypée des jeunes. »³⁰

Ainsi, **PDF Québec recommande que le thème *Éducation à la sexualité* informe aussi l'élève sur les conséquences psychologiques et sociales des stéréotypes sexuels.**

PDF Québec recommande également que les groupes de femmes soient consultés et inclus dans le développement de tout matériel lié au respect de la diversité, également visé sous le thème *Éducation à la sexualité*, pour éviter les stéréotypes de comportements et les rôles sociaux qui enferment les femmes et les hommes.

Dans ce contexte, rappelons que l'inclusion de l'expression et de l'identité de genre, dans les Chartes québécoise et canadienne, comme facteur illicite de discrimination ne

²⁷ Division de la promotion de la femme, Manuel de législation sur la violence à l'égard des femmes, Organisation des Nations Unies (ONU) 2010, p. 31

²⁸ « Dans les années 1980, le Québec a changé tous ses livres scolaires pour faire en sorte que les stéréotypes sexuels soient éliminés : les petites filles pouvaient jouer avec des camions, les petits garçons pouvaient faire de la danse. L'entrée des femmes dans des domaines jusque-là réservés aux hommes - médecine, droit, construction, etc. - est une des grandes victoires de la lutte contre les stéréotypes, même si, dans certains domaines, il reste de grands changements à accomplir. » ; http://www.pdfquebec.org/documents/Memoire_identite_sexuelle_2015_04.pdf p. 19

²⁹ Secrétariat à la condition féminine. Plan d'action gouvernemental Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait, page 25

http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique/Plan_d_action_complet_2011-06-13.pdf

³⁰ Secrétariat à la condition féminine. Politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait, page 12 http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique/politique_2007.pdf

change pas la nécessité de combattre les stéréotypes sexuels pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.

PDF Québec recommande donc, sous le thème *Éducation à la sexualité*, qu'une attention particulière soit portée à l'identité et à l'expression du genre pour éviter :

- **les confusions entre les notions d'identité sexuelle, d'orientation sexuelle et d'identité de genre**
- **que la notion d'expression de genre n'entraîne pas la promotion de stéréotypes sexuels;**
- **des phénomènes de contagion sociale, qui provoqueraient des demandes de transitions prématurées ou non fondées;**
 - L'exemple de l'Angleterre est éloquent à cet égard, où il y a eu une véritable explosion (4000 %) d'enfants souhaitant transitionner après l'introduction d'un cours sur les identités de genre dans les écoles primaires. Suite à ce phénomène, la ministre de la Condition féminine a dû demander à sa collègue du ministère de l'Éducation de retirer ce matériel pédagogique des écoles en 2018 .³¹
- **un recul des droits des femmes basés sur le sexe à des milieux sécuritaires (ex. toilettes, vestiaires, équipes sportives particulières...)**

³¹ <https://www.telegraph.co.uk/politics/2018/09/16/minister-orders-inquiry-4000-per-cent-rise-children-wanting/>

THÈME 5 : CONNAISSANCE DE SOI ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

Développement de soi et des relations interpersonnelles

Définition

Le développement de soi et des relations interpersonnelles favorise une interaction harmonieuse entre des personnes et des groupes aux identités, valeurs et croyances variées. Il contribue à une meilleure compréhension de soi et, par projection, à une meilleure reconnaissance de l'autre, promouvant ainsi des rapports égalitaires. Ce thème favorise aussi des relations interpersonnelles de qualité en valorisant la construction d'une santé mentale positive ainsi que d'un bien-être individuel et collectif par le biais de valeurs comme la tolérance, le respect de soi et de l'autre ainsi que la valorisation de l'autre.

Par ce thème, l'élève peut être sensibilisé, par exemple :

- aux stratégies permettant de mieux se connaître et de reconnaître ses émotions, et ainsi développer une estime de soi et une santé mentale positives;
- aux moyens de faire face aux agents stressants et de maintenir son équilibre;
- au rôle qu'occupe l'ouverture d'esprit dans sa propre évolution et dans la progression de ses relations interpersonnelles;
- aux attitudes et aux valeurs favorisant l'établissement de relations saines et harmonieuses.

PDF Québec invite le MEES à aussi sensibiliser les élèves, via le thème *Développement de soi et des relations interpersonnelles*, aux préjugés et stéréotypes sexuels, qui persistent au Québec et qui nuisent au développement de soi.

Selon le Portrait des Québécoises du Conseil du Statut de la femme :

« (...) la situation des femmes s'améliore sous différents aspects. Mais le tour d'horizon met en évidence des inégalités qui subsistent entre les sexes. Les avancées observées dans certains domaines peuvent néanmoins constituer une source d'inspiration en vue de l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. »³²

Ces stéréotypes freinent également l'atteinte de l'égalité de faits entre les femmes et les hommes, une valeur fondamentale du Québec. Afin de permettre à toutes et chacun d'atteindre leur plein potentiel, il convient de rappeler aux élèves que ce principe d'égalité a été acquis à la suite de longues luttes tout au long de l'histoire du Québec.

³² https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Por_portrait_quebecoises.pdf ; p. 45

PDF Québec recommande que l'élève soit également sensibilisé, sous le thème de *Connaissance et soi et relations interpersonnelles*, aux préjugés et stéréotypes sexuels qui nuisent à l'égalité de faits entre les femmes et les hommes.

THÈME 6 : ÉTHIQUE

Éthique

Définition

L'éthique fait référence à l'ensemble des principes moraux qui guident les actions d'un individu et qui forment les règles de conduite propres à une société. Elle permet à l'individu de développer sa pensée critique et favorise le respect mutuel ainsi que l'exercice du dialogue (esprit d'ouverture et discernement).

Par ce thème, l'élève peut être amené à reconnaître les éléments suivants et à réfléchir sur ceux-ci, par exemple :

- les valeurs importantes qui reflètent le mieux la société dans laquelle il veut vivre;
- ses conceptions de la raison, du bien et du juste;
- les types de rapports qu'il désire entretenir avec les autres;
- les préconceptions qui expliquent ses jugements ou ses agissements.

Pour comprendre les règles de conduite propres à une société, comme proposées par le MEES sous le thème *Éthique*, il faut tout d'abord reconnaître ses valeurs fondamentales.

Le ministère *Immigration, Francisation et Intégration* décrit les valeurs fondamentales du Québec comme suit³³ :

- Le Québec est une société francophone
- Le Québec est une société démocratique
- L'égalité entre les femmes et les hommes
- Les droits et les responsabilités des Québécoises et des Québécois
- Le Québec est une société laïque

PDF Québec invite donc le MEES à amener l'élève à réfléchir sur les valeurs fondamentales du Québec, et plus particulièrement sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a longtemps souffert des principes moraux, culturels ou religieux.

Par ailleurs, comme soulignés précédemment les préjugés et pratiques sexistes qui persistent toujours au Québec freinent l'égalité de faits entre les femmes et les hommes. Pour permettre à l'élève de développer sa pensée critique et favoriser le respect mutuel qui est l'objectif de ce thème, il serait important de l'amener à réfléchir sur ces préjugés et à se baser sur des données probantes pour la prise de décision.

³³ https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/valeurs/GUI_Pratique_Valeurs_FR.pdf

PDF Québec recommande également d'ajouter, sous le thème *Éthique*, l'importance de considérer les données probantes (vérifiables scientifiquement) dans le développement de l'esprit critique et la prise de décision.

THÈME 7 : CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

Citoyenneté numérique

Définition

La citoyenneté numérique est la capacité pour l'individu de prendre part positivement à l'environnement numérique, dans le contexte du développement rapide des nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que de l'importance croissante des réseaux sociaux. Elle favorise le développement de comportements pour assurer le respect de la vie privée et de l'intégrité des individus.

Par ce thème, l'élève peut être outillé, par exemple, par rapport :

1. à l'omniprésence des technologies numériques dans la vie courante;
2. aux bénéfices et aux effets pervers associés aux réseaux sociaux;
3. aux risques associés au cyber-hameçonnage;
4. à la protection des renseignements personnels en ligne;
5. au respect des individus et aux effets de la cyberintimidation;
6. à l'importance de poser un regard critique sur la publicité et les médias.

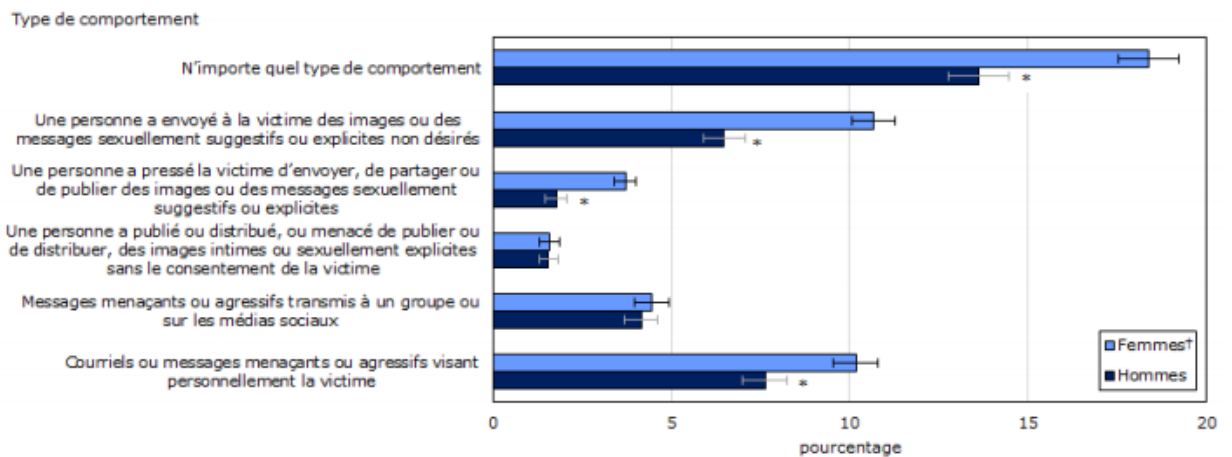
PDF Québec apprécie que le MEES ait inclus la « cyberintimidation » parmi les éléments du thème *Citoyenneté numérique*. Reconnaisant le harcèlement et la violence en ligne comme une forme émergente de violence fondée sur le sexe, Statistique Canada a sondé, en 2018, sa prévalence et ses répercussions sur les personnes touchées³⁴. Voici un résumé de leurs constatations (voir en annexe 3, l'intégralité de la section *Les incidents mettant en cause des comportements non désirés en ligne*).

- Au cours des 12 mois précédents l'enquête, 1 femme sur 5 (18 %) a été victime de harcèlement en ligne, ce qui dépasse légèrement la proportion correspondante chez les hommes (14 %).
- Les formes les plus courantes de comportements non désirés subis en ligne sont l'envoi de messages menaçants ou de nature sexuelle.
- Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de connaître l'auteur du harcèlement dont elles ont été victimes.
- Les femmes de 15 à 24 ans étaient deux fois plus susceptibles que les femmes de 35 ans et plus de subir des comportements non désirés en ligne.

³⁴ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2019001/article/00017-fra.pdf?st=R9C45j3X>

- Le taux de femmes des Premières Nations (34 %) et de Métisses (30 %) qui ont déclaré avoir subi des comportements non désirés en ligne était supérieur à celui des femmes non autochtones.
- Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir subi des répercussions émotionnelles négatives en raison du comportement non désiré le plus grave subi en ligne. De plus, elles sont plus susceptibles de parler à quelqu'un de l'expérience qu'elles ont vécue en ce qui a trait aux comportements non désirés en ligne.

Graphique 5
Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de comportement, provinces, 2018



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Le harcèlement en ligne a donc des prévalences et des effets différents en fonction du sexe. Il est important de reconnaître cette réalité pour sensibiliser adéquatement les élèves aux effets pervers associés aux réseaux sociaux et à la cyberintimidation.

PDF Québec recommande que le thème *Citoyenneté numérique* sensibilise également l'élève sur les différences vécues par les femmes et les hommes, pour ce qui est de la cyberintimidation, afin que ces particularités soient prises en compte pour assurer le respect de la vie privée et de l'intégrité des individus.

THÈME 8 : CULTURE DES SOCIÉTÉS

Culture des sociétés

Définition

La culture des sociétés porte sur l'ensemble des connaissances, savoir-faire, traditions et coutumes qui conditionnent les comportements individuels à l'intérieur des sociétés. Elle permet à l'individu de comprendre comment les sociétés évoluent, de reconnaître les différences culturelles et de développer des attitudes ainsi que des comportements respectueux et tolérants à leur égard.

Par ce thème, l'élève peut être informé, par exemple, sur :

- les croyances religieuses;
- les aspects culturels, économiques et politiques, qui peuvent différer d'une culture à l'autre;
- la nécessité qu'à l'intérieur d'une société, la différence entre les individus soit considérée comme une richesse;
- les défis associés à l'intégration des individus et à l'acceptation de la différence.

Le MEES vise, via le thème *Culture des sociétés*, à informer les élèves sur les traditions, coutumes et croyances religieuses, et ce, afin de « développer des attitudes ainsi que des comportements respectueux et tolérants à leur égard ».

Tout comme ce fût le cas pour le programme ÉCR, *PDF Québec* craint que cet enseignement entraîne, encore une fois, le respect absolu, sans esprit critique, des traditions et des pratiques culturelles ou religieuses sexistes faisant ainsi reculer la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Voici ce qui justifie nos inquiétudes :

➤ L'enseignement des croyances religieuses

- ✓ Il y a de plus en plus de manifestation et de prescriptions religieuses contraires au principe d'égalité entre les femmes et les hommes (par ex. : l'interdiction de l'avortement dans la religion catholique, les droits inégaux face à l'héritage dans la tradition musulmane, ou encore la non-mixité imposée par une conception de l'impureté des femmes dans la religion juive);
- ✓ Les critiques des religions ou des pratiques religieuses sont souvent censurées, et les auteurs accusés d'islamophobie, christianophobie, ou autres et ce, malgré la liberté d'expression et la liberté de conscience protégées par la Charte;

- ✓ La religion n'est pas le seul vecteur d'organisation sociale, de liens significatifs entre les humains, elle a été et demeure responsable d'un grand nombre de violences envers les femmes et les enfants (ex. la pédophilie dans l'Église catholique), ainsi que du maintien de pratiques et de représentations inégalitaires;
 - ✓ La notion du « vivre-ensemble » est presque exclusivement présentée sous l'angle d'une coexistence des croyants de différentes religions. D'une part, cet angle occulte la présence des concitoyens non-croyants et agnostiques, et d'autre part, cet angle occulte les principes séculiers du « vivre-ensemble » c'est-à-dire la démocratie, le civisme, les valeurs et les principes de l'humanisme, l'éthique, le droit et la justice qui sont pourtant les valeurs fondatrices de la société civile Québécoise. Ce sont ces valeurs qui ont permis aux femmes d'obtenir les droits qu'elles ont acquis au sein des sociétés qui les pratiquent.
 - ✓ La marginalisation des femmes dans les différents récits religieux;
 - ✓ Le contrôle de la sexualité par les différentes religions (par ex. : opposition de l'Église catholique au mariage gai, à l'avortement et à la contraception en général);
 - ✓ Les règles religieuses pour consolider le mariage et la famille (par ex. : l'interdiction du divorce — ou règles différentes pour les femmes et les hommes³⁵ —, de l'union libre, des méthodes artificielles de contraception et de la pratique homosexuelle);
 - ✓ La difficile conciliation avec reconnaissance des valeurs des personnes humanistes, athées ou agnostiques ainsi qu'avec l'approche scientifique (requis pour développer l'esprit critique).
- L'enseignement des traditions et coutumes
- ✓ De nombreuses cultures préconisent les mariages arrangés, les mutilations génitales ou d'autres pratiques nocives;
 - ✓ Plusieurs pays imposent des discriminations à l'égard du sexe au niveau de l'emploi³⁶ :

³⁵ Par exemple, c'est un tribunal rabbinique qui doit déclarer le divorce après avoir constaté officiellement la transmission du gèt (acte de divorce) à la femme par son mari. Ce gèt, facile à obtenir pour un homme, mais beaucoup moins pour les femmes, répond à un double standard. En effet, si un homme doit simplement transmettre l'acte de divorce à son épouse pour divorcer, les femmes doivent quant à elles obtenir le consentement de leur époux pour faire de même.

³⁶ <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/09/24/97002-20130924FILWWW00587-femmes-le-travail-interdit-dans-15-pays.php>

- Au moins quinze pays continuent d'interdire aux femmes de travailler sans l'accord de leur mari (dont l'Iran, la Syrie, la Bolivie ou le Gabon qui donnent le droit aux hommes de « s'opposer » au fait que leurs femmes travaillent et à les « empêcher d'accepter un emploi »);
- En Russie, 456 professions (conducteur de camions agricoles, aiguilleur de trains, plombier...) leur sont d'office interdites, indique la Banque mondiale. »³⁷

Faut-il accepter ces différences au nom de la richesse des différences au sein de la société, et ce, au détriment de l'égalité entre les femmes et les hommes?

S'il ne revient pas au gouvernement de corriger les pratiques sexistes et discriminatoires au sein des institutions religieuses (puisque cela relève de la sphère privée et de la liberté religieuse) ou de différentes cultures, il a cependant le devoir de s'assurer que l'enseignement scolaire du Québec est à l'abri de cette influence et du relativisme culturel.

D'ailleurs, le gouvernement vient d'adopter la *Loi sur la laïcité de l'État*, un choix de société qui va au-delà des religions, pour favoriser le vivre ensemble. Cette laïcité promeut l'idée qu'avant d'être catholique, protestant, musulman, juif, agnostique ou athée, les Québécoises et les Québécois sont d'abord des citoyens; elle privilégie le vivre ensemble par l'offre de services neutres, sans influence politique, culturelle ou religieuse.

L'élève doit comprendre que l'obligation pour les enseignantes et les enseignants de retirer leurs signes religieux au travail vise à respecter sa liberté de conscience. La laïcité de l'État permet l'ouverture aux autres par la prestation de services neutres, en tout respect de la liberté de conscience des citoyennes et des citoyens. Elle permet d'accueillir et de respecter la diversité par la prestation de services neutres, exempt d'influence religieuse active ou passive, pour le respect de la liberté de conscience des élèves.

Qui plus est, la laïcité permet le développement démocratique de l'égalité entre les femmes et les hommes, en servant de rempart aux pratiques ou symboles culturels ou religieux sexistes lors de la prestation de services.

Dans ce contexte PDF Québec recommande :

- **à l'instar du CSF³⁸, d'abolir tout contenu d'éducation religieuse au primaire, et d'intégrer les connaissances sur les cultures religieuses dans le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté au secondaire;**

³⁷ <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/09/24/97002-20130924FILWWW00587-femmes-le-travail-interdit-dans-15-pays.php>

³⁸ https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume_egalite_entre_sexes_milieu_scolaire.pdf

- de sensibiliser les élèves, sous le thème *Culture des sociétés*, à l'importance de la laïcité de l'État pour favoriser le vivre ensemble et la protection de la liberté de conscience des élèves.

CONCLUSION

Par cette analyse des différents thèmes proposés pour la révision en profondeur du programme d'étude *Éthique et culture religieuse* (ÉCR), *PDF Québec* espère contribuer positivement à la réforme de ce programme, qui a fait l'objet de nombreuses critiques depuis plusieurs années.

Les recommandations de *PDF Québec* permettront, nous l'espérons, de :

- maintenir la progression de la société québécoise sur le chemin de l'égalité de faits entre les femmes et les hommes;
- s'assurer qu'aucun autre droit ou pratique ne puisse être invoqué pour minimiser ou bloquer la plénitude du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ceci implique d'assurer la primauté du droit à l'égalité pour les femmes sur le respect des cultures ou pratiques religieuses sexistes; et
- promouvoir le respect de la dignité des femmes dans l'espace public et les institutions publiques.

ANNEXE 1 : LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. PDF Québec recommande de rendre les institutions d'enseignement davantage imputables de la promotion des valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes par la mise en place de mesures concrètes et mesurables
2. PDF Québec recommande qu'une ADS soit effectuée sur les orientations proposées pour le nouveau programme, avant son essai pilote en 2021-2022, ainsi que sur le matériel scolaire y référant pour s'assurer qu'il respectera les valeurs d'égalité que veut promouvoir le Québec.
3. PDF réitère sa recommandation, maintes fois répétée, pour le retrait immédiat du volet « culture religieuse » du cours ECR (soit dès la rentrée scolaire 2021-2022).
4. Afin de briser les silos d'activités et stéréotypes entre les femmes et les hommes, PDF Québec recommande qu'une attention particulière soit donnée, sous le thème *Participation citoyenne et démocratie*, à la participation des hommes dans les activités de bénévolat et d'engagement communautaire ainsi qu'à la participation des femmes (de toutes origines ou conditions) dans les milieux décisionnels.
5. PDF Québec recommande d'ajouter, sous le thème *Participation citoyenne et démocratie*, la reconnaissance des valeurs fondamentales du Québec à savoir, une société démocratique, francophone et laïque, qui promeut et respecte l'égalité entre les femmes et les hommes et ainsi que les droits et responsabilité des Québécoises et des Québécois.
6. PDF Québec recommande d'inclure, sous le thème *Éducation juridique*, la connaissance des enjeux spécifiques aux femmes concernant l'égalité, la non-discrimination et la responsabilité de l'État (dont les mesures et recours juridiques disponibles), en conformité avec la CEDEF, entérinée par le Québec.
7. PDF Québec recommande donc d'aussi inclure, sous le thème *Écocitoyenneté*, la connaissance des enjeux spécifiques aux femmes concernant les changements climatiques, ici et dans le monde.
8. PDF Québec recommande donc que l'élève soit également informé, sous le thème *Éducation à la sexualité*, des enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes, en ce qui a trait à l'intégrité de leur corps et pour prévenir et contrer la violence contre le sexe.
9. PDF Québec recommande que le thème *Éducation à la sexualité* informe aussi l'élève sur les conséquences psychologiques et sociales des stéréotypes sexuels.

10. PDF Québec recommande que les groupes de femmes soient consultés et incluses dans le développement de tout matériel lié au respect de la diversité, également visé sous le thème *Éducation à la sexualité*, pour éviter les stéréotypes de comportements et les rôles sociaux qui enferment les femmes et les hommes.
11. PDF Québec recommande donc, sous le thème *Éducation à la sexualité*, qu'une attention particulière soit donnée à l'identité et à l'expression du genre pour éviter :
- la promotion de stéréotypes sexuels;
 - un phénomène de contagion sociale, qui provoquerait des demandes de transitions prématurées ou non fondées;
 - un recul des droits des femmes à des milieux sécuritaires (ex. toilettes, vestiaires, équipes sportives particulières...).
12. PDF Québec recommande que l'élève soit également sensibilisé, sous le thème de *Connaissance et soi et relations interpersonnelles*, aux préjugés et stéréotypes sexuels qui nuisent à l'égalité de faits entre les femmes et les hommes.
13. PDF Québec recommande également d'ajouter, sous le thème *Éthique*, l'importance de considérer les données probantes (vérifiables scientifiquement) dans le développement de l'esprit critique et la prise de décision.
14. PDF Québec recommande que le thème *Citoyenneté numérique* sensibilise également l'élève sur les différences vécues par les femmes et les hommes, pour ce qui est de la cyberintimidation, afin que ces particularités soient prises en compte pour assurer le respect de la vie privée et de l'intégrité des individus.
15. PDF Québec recommande :
- à l'instar du CSF³⁹, d'abolir tout contenu d'éducation religieuse au primaire, et d'intégrer les connaissances sur les cultures religieuses dans le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté au secondaire;
 - de sensibiliser les élèves, sous le thème *Culture des sociétés*, à l'importance de la laïcité de l'État pour favoriser le vivre ensemble et la protection de la liberté de conscience des élèves.

³⁹ https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume_egalite_entre_sexes_milieu-scolaire.pdf

ANNEXE 2 : La promotion de la laïcité et de la citoyenneté⁴⁰

« Dans certaines régions, il est évident que la résistance féministe aux fondamentalismes religieux s'est principalement manifestée par une lutte pour affirmer la nécessité d'un État laïque. En effet, interrogées sur la mesure la plus urgente requise pour prévenir le renforcement des fondamentalismes religieux, les activistes des droits des femmes de l'Amérique latine, sans aucune exception, et une très grande majorité des activistes d'Europe occidentale, ont répondu qu'il fallait protéger ou promouvoir la laïcité dans les politiques publiques et le domaine de l'état.

Dans le cas de l'Amérique latine, cette réponse reflète la campagne régionale de longue date consacrée à cette question. Dans les pays dont l'état est officiellement laïque, les activistes locales des droits des femmes appellent l'état à rendre des comptes sur les politiques promouvant les visions absolutistes dans le système d'éducation publique et attaquant les droits reproductifs au nom de la religion. Dans certains cas, il est estimé que la laïcité, la pluralité et les droits sexuels et reproductifs sont liés du point de vue conceptuel : en Argentine, "la campagne nationale pour le droit à l'avortement (Campaña Nacional por el Derecho al Aborto) exige un État laïque (1) » et la liberté de pensée" (Marta Alanís, Argentine), tandis qu'en Uruguay, "l'une des principales stratégies [des mouvements de lutte en faveur de l'avortement et de l'union civile] consiste à établir un discours sur la démocratie, signalant que les législateurs 'représentent' les citoyens qui ont voté pour eux et la nature laïque de l'état" (Lucy Garrido, Uruguay).

En Grande-Bretagne également, bien qu'il ne s'agisse pas d'un État officiellement laïque, les féministes sont également engagées dans la protection des politiques d'éducation publique laïque car "les espaces laïques fournissent le meilleur espace pour le développement organique de l'identité" et permettent aux jeunes filles d'expérimenter notamment "la myriade d'identités culturelles-religieuses qui existent" sans être limitées à une seule interprétation homogénéisée de la religion (Pragna Patel, Royaume-Uni). Tout en protégeant la diversité culturelle qui existe au sein d'une communauté, les espaces laïques fournissent également une opportunité d'interaction positive entre les communautés. Lors d'une conférence réalisée dans une école au profit de jeunes âgés/es de 13-14 ans dans une zone majoritairement asiatique, "nous avons parlé de religion, et la chose la plus importante que les enfants aient dite est qu'ils aiment aller à l'école parce qu'ils y fréquentent des enfants venant d'autres milieux. Il s'agit de l'unique espace de mixité" (Pragna Patel, Royaume-Uni).

Dans des contextes tels que ceux du Pérou et du Canada, la protection et la promotion du caractère laïque de la politique publique s'expriment parfois au travers de campagnes favorables à une loi ou à une éthique publique pour tous. "[Nous avons besoin de] montrer que le manque d'éthique publique pour tous est nuisible à la progression de nos droits" (Roxana Vásquez Sotelo, Pérou). Le Conseil canadien des femmes musulmanes a organisé des discussions de groupe avec la participation de

⁴⁰ Ibid, pp.69-70

femmes musulmanes afin d'accroître la prise de conscience des injustices potentielles qui peuvent se produire au nom de la loi musulmane si l'arbitrage religieux privé continue d'être autorisé par la loi relative à l'arbitrage en Ontario. À la fin des sessions, "les femmes, qui croyaient que les droits qui leur avaient été accordés il y a 1.400 ans étaient adéquats, sinon meilleurs que les lois actuelles, étaient convaincues des avantages du droit de la famille canadien" (Alia Hogben, Canada).

Les débats sur le rôle de la religion dans la vie publique sont liés aux débats sur la citoyenneté. Lorsqu'au nom de la religion, certaines femmes sont privées des mêmes droits (par exemple dans le droit de la famille) que d'autres femmes à l'intérieur d'un pays, il y a discrimination entre citoyennes. Lorsque la discrimination fondée sur la religion est acceptée et considérée "normale", celle-ci est plus facilement utilisée à l'encontre d'autres citoyens, tels que les hommes appartenant à une minorité religieuse. "Nous devons faire des questions des droits des femmes musulmanes une question de citoyenneté et montrer la manière dont celle-ci concerne toutes les femmes et tous les citoyens" (Zainah Anwar, Malaisie).

Les activistes des droits des femmes ont même trouvé des alliés favorables à un État laïque parmi des hauts responsables religieux opérant dans des contextes dominés par les fondamentalistes. En Iran, les réformistes, y compris les autorités de l'establishment religieux, sont en train de remettre en cause le rôle de l'état dans l'application de la charia. "L'argument avancé est qu'à partir du moment où l'état s'approprie la charia, celle-ci perd son caractère sacré et devient alors une loi quelconque" (Ziba Mir-Hosseini). Certains érudits musulmans, tels que l'ancien mufti de Marseille, Soheib Bencheikh, et Abdullahi an-Na'im, affirment que la laïcité est l'unique manière d'assurer la survie de l'Islam. L'un de leurs arguments est que si l'Islam tombait entre les mains des fondamentalistes, cette religion serait condamnée à une stagnation interne et finalement à un manque de pertinence, tout en provoquant à l'extérieur un antagonisme accru des personnes ayant d'autres religions et croyances. D'autres arguments avancés sont que l'Islam a une tradition "laïque" dans cet État et que la religion était un pouvoir séparé à l'époque classique de l'Âge d'or. "Après tout, il y a probablement des millions de musulmans qui sont complètement laïques tout en étant des musulmans totalement croyants et pratiquants. Ils jugent simplement que la religion ne peut pas être la base de l'application des lois. Ils ne pensent pas que l'état doive assumer ce rôle" (Farida Shaheed, Pakistan). Cet argument et d'autres semblables sont actuellement utilisés par les féministes musulmanes au sein et à l'extérieur du cadre religieux pour appuyer leur demande de politiques étatiques laïques.

Outre la réalisation de campagnes pour des politiques d'État laïques, les activistes des droits des femmes ont également recherché des stratégies explicitement laïques dans leurs approches, y compris lorsque l'état est fondamentaliste ou que la religion joue un rôle dominant dans les politiques publiques. Par exemple, la campagne menée en Iran pour mettre un terme à la lapidation, alliée à des réformistes religieux, s'est également voulue une stratégie ouvertement laïque mettant l'accent sur la dure réalité vécue par les femmes. Cette approche a créé des espaces de débat public sur les châtiments

justifiés par la religion (2). L'exposition des injustices flagrantes vécues par les femmes dans leurs vies de tous les jours a également permis d'accroître l'égalité dans le droit pénal et le droit de la famille au Maroc et au Pakistan, tandis que la remise en cause de la position privilégiée de la religion dans les politiques publiques constitue l'une des stratégies majeures de l'organisation Sisters in Islam, en Malaisie, malgré les persécutions des agents de l'état et des partis politiques religieux que celle-ci a parfois suscitées.

Les activistes des droits des femmes fournissent des exemples de diverses approches de la "pratique de la laïcité" sur le terrain. Le principe de base est de "s'opposer chaque fois que la pluralité est abordée exclusivement en termes de religion, sans espaces pour l'athéisme ou l'agnosticisme, bien que j'estime également qu'il faut résister à ceux qui privent la religion de toute légitimité" (Nira Yuval-Davis, Royaume-Uni). La campagne No Recourse de l'organisation Southall Black Sisters » contre les politiques d'immigration britanniques « a été fabuleuse grâce à la présence de femmes de divers pays, religions et origines ethniques. Nous avons discuté de la campagne, mais pas de religion et d'identité. J'ai l'espoir que ces questions fondamentales nous permettent de maintenir cette unité, et de nous réunir autour d'une plateforme féministe progressiste, démocratique et laïque, mais sans avoir à le faire publiquement » (Pragna Patel, Royaume-Uni). »

- (1) L'original en espagnol utilise le terme estado laico. Du point de vue conceptuel, ce terme est plus proche du français laïcité considérée par certains/es comme différent du terme anglais « secularity ». De même, il s'avère difficile de s'accorder sur une définition des différentes alternatives du terme « fondamentalisme » qui a une multitude de sens liés, mais contextualisés.
- (2) Les féministes en première ligne, op. cit. <http://awid.org/fre/Nos-publications/Fondamentalismes-Religieux>

ANNEXE 3 :

Les incidents mettant en cause des comportements non désirés en ligne au Canada⁴¹

En plus des comportements non désirés en public, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a permis d'examiner les formes d'expériences négatives vécues en ligne ou sur un téléphone intelligent ou un cellulaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. Bien que les cyberespaces puissent être publics (p.ex. plateformes de médias sociaux), ceux-ci peuvent aussi être privés (p.ex. messages textes ou messages privés). Cela dit, comme dans les lieux publics, tout le monde devrait être libre d'utiliser tous les cyberespaces sans se sentir menacé ou mal à l'aise en raison de son genre. Or, le harcèlement et la violence en ligne sont reconnus comme une forme émergente de violence fondée sur le sexe, surtout envers les femmes et les filles (Lewis et autres, 2017). Comme une grande partie de la vie quotidienne se passe maintenant en ligne, il est important de comprendre certains comportements en ligne et leurs répercussions sur les Canadiens de toutes les identités de genre.

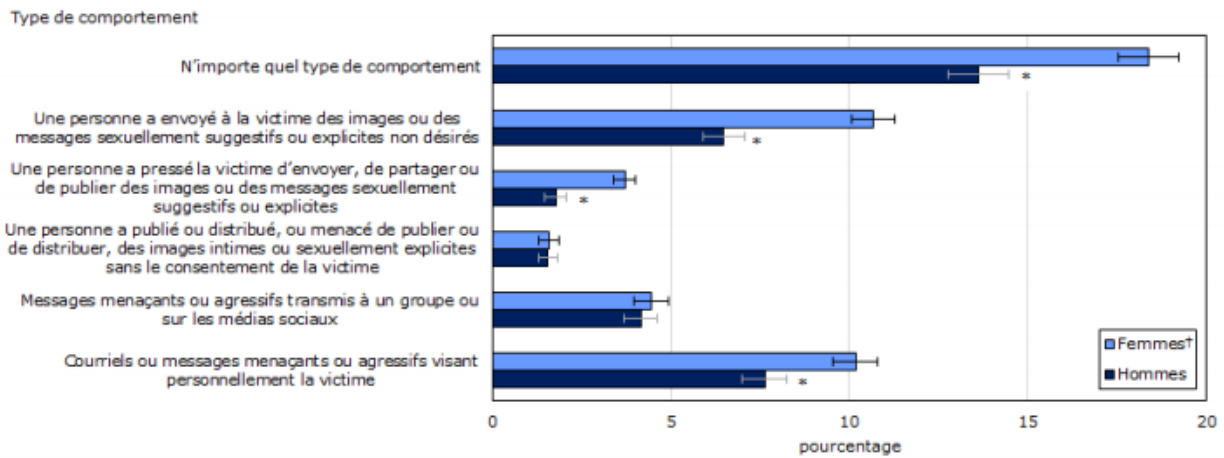
Les formes les plus courantes de comportements non désirés subis en ligne sont l'envoi de messages menaçants ou de nature sexuelle

Comme c'était le cas dans les lieux publics, les femmes (18 %) étaient plus susceptibles que les hommes (14 %) d'avoir été l'objet d'un comportement non désiré dans un espace virtuel en raison duquel elles se sont senties menacées ou mal à l'aise au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau1). Bien que l'écart entre les sexes subsiste, il est intéressant de souligner que les femmes étaient près de deux fois plus susceptibles d'avoir été l'objet de comportements non désirés en public (32 %) qu'en ligne (18 %). À titre comparatif, les hommes étaient tout aussi susceptibles d'avoir subi des comportements sexuels non désirés en ligne (14 %) qu'en public (13 %).

Plus précisément, les comportements non désirés dont les femmes ont été le plus souvent la cible en ligne étaient l'envoi d'images ou de messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés (11 %), ou encore de courriels ou de messages menaçants ou agressifs (10 %) (tableau1; graphique5). Bien que ces types d'incidents aient été moins courants chez les hommes (6 % et 8 %, respectivement), il s'agissait également des comportements qu'ils ont subis le plus fréquemment. En outre, quoique ce comportement était moins courant, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir subi de la pression pour envoyer, partager ou publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites (4 % par rapport à 2 %).

⁴¹ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2019001/article/00017-fra.pdf?st=R9C45j3X> ; pp.12-14

Graphique 5
Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de comportement, provinces, 2018



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)
 † catégorie de référence
Note : Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les femmes et les hommes étaient tout aussi susceptibles d'avoir été la cible de messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou publiés sur les médias sociaux (4 % dans chaque cas), ou d'avoir vu quelqu'un publier ou partager, ou menacer de publier ou de partager, des images intimes ou sexuellement explicites d'eux sans leur consentement (2 % dans chaque cas).

Conformément à la prévalence observée en ce qui a trait aux comportements non désirés en public, la majorité des personnes ayant subi un comportement non désiré en ligne ont déclaré que l'incident s'était produit une fois ou deux au cours des 12 mois précédant l'enquête. Selon le type de comportement, c'était le cas de 55 % à 78 % des hommes¹⁴, et de 58 % à 73 % des femmes¹⁵.

La prévalence du harcèlement en ligne est plus élevée chez les jeunes femmes

Comme pour les autres types de violence fondée sur le sexe, la prévalence du harcèlement en ligne était plus élevée chez les jeunes femmes, comme en témoigne le fait que le tiers (33 %) des femmes de 15 à 24 ans avaient vécu au moins un incident au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3). Lorsque d'autres facteurs démographiques étaient maintenus constants, les femmes de 15 à 24 ans étaient deux fois plus susceptibles que les femmes de 35 ans et plus de subir des comportements non désirés en ligne.

De plus, le taux de femmes des Premières Nations (34 %) et de Métisses (30 %) de tous les groupes d'âge qui ont déclaré avoir subi des comportements non désirés en ligne était supérieur à celui des femmes non autochtones. Ce constat demeurerait vrai, même après avoir pris en compte d'autres facteurs démographiques.

La moitié (50 %) des femmes bisexuelles ont été victimes de harcèlement en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, alors que la prévalence de ces incidents était semblable entre les femmes lesbiennes (21 %) et les femmes hétérosexuelles (18 %). Dans l'ensemble, le fait d'appartenir à une minorité sexuelle augmentait de 1,8 fois la probabilité de subir du harcèlement en ligne chez les femmes.

Les femmes ayant une incapacité et les femmes célibataires étaient également plus susceptibles d'être victimes de harcèlement en ligne, en matière de prévalence (27 % et 31 %, respectivement) et lorsque d'autres facteurs étaient maintenus constants (probabilité plus élevée de 2,3 et de 2,0 fois, respectivement).

L'orientation sexuelle est le principal facteur de risque de harcèlement en ligne chez les hommes

Comme pour les comportements non désirés qui se produisent dans les lieux publics, l'orientation sexuelle constituait le facteur de risque le plus notable chez les hommes au chapitre du harcèlement en ligne. Dans l'ensemble, 4 hommes bisexuels sur 10 (40 %) et plus du quart (28 %) des hommes gais ont été victimes de harcèlement en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête. Lorsque d'autres caractéristiques démographiques étaient maintenues constantes, le fait d'appartenir à une minorité sexuelle augmentait de 2,8 fois la probabilité de subir du harcèlement en ligne chez les hommes.

L'âge était également un facteur important chez les hommes au chapitre du harcèlement en ligne : 1 homme sur 5 (20 %) de 15 à 24 ans a subi un comportement non désiré en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, une prévalence supérieure à celle de tout autre groupe d'âge, et une probabilité 1,5 fois plus élevée que celle observée chez les hommes de 35 ans et plus.

Chez les hommes, le fait d'avoir une incapacité (probabilité 1,8 fois plus élevée) et le fait d'être séparé, divorcé ou veuf (probabilité 1,4 fois plus élevée) étaient également associés à une plus forte probabilité d'être victimes de harcèlement en ligne, alors que le fait d'être au chômage diminuait cette probabilité chez les hommes (0,8 fois).

Dans l'ensemble, le fait de vivre dans une région urbaine augmentait la probabilité d'être la cible de harcèlement en ligne lorsque d'autres caractéristiques étaient maintenues constantes (modèle 2). Le harcèlement en ligne était plus courant chez les femmes (19 %) et les hommes (14 %) vivant en milieu urbain que chez leurs homologues vivant en milieu rural (16 % et 11 %, respectivement).

De nombreux internautes prennent des mesures pour se protéger contre le harcèlement

Conformément aux recherches antérieures qui démontrent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir pris des mesures de précaution pour se protéger contre la victimisation (Perreault, 2017), les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'avoir pris des mesures de protection en ligne en raison du

harcèlement (28 % par rapport à 19 %) (tableau1). Les mesures prises pour se protéger contre le harcèlement en ligne ou pour l'éviter peuvent consister entre autres à limiter son utilisation d'Internet ou sa présence sur les médias sociaux, à bloquer certaines personnes, à supprimer des comptes ou à modifier ses noms d'utilisateur. Les femmes de 15 à 24 ans étaient plus susceptibles que celles de tout autre groupe d'âge d'avoir pris des mesures de protection en ligne (40 %).

En ce qui concerne les types particuliers de mesures de protection, les femmes et les hommes ont le plus souvent limité leur propre utilisation d'Internet ou leur présence sur les médias sociaux (17 % et 12 %, respectivement), ou modifié leurs noms d'utilisateur ou bloqué certaines personnes (17 % et 10 %, respectivement) afin de se protéger (tableau1). Une plus faible proportion de femmes (4 %) ont complètement désactivé ou supprimé un compte en raison du harcèlement qu'elles ont subi, ce qui dépasse légèrement la proportion correspondante chez les hommes (3 %).

Bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement d'une relation de cause à effet, il convient de souligner que les personnes qui ont subi un quelconque comportement non désiré en ligne étaient nettement plus susceptibles que les autres d'avoir pris des mesures de protection au cours des 12 mois précédant l'enquête. Près des trois quarts (72 %) des femmes ayant été l'objet d'un comportement non désiré en ligne ont pris des mesures de protection, comparativement à 18 % des femmes n'ayant pas subi de comportements non désirés. La même tendance a été observée chez les hommes, les proportions correspondantes étant de 51 % et de 14 %, respectivement.

Bon nombre de personnes qui subissent un comportement non désiré en ligne n'en connaissent pas l'auteur

Une grande proportion des personnes qui ont été la cible de comportements non désirés en ligne ne savaient pas vraiment qui en était l'auteur. Parmi les femmes, 28 % ne savaient pas quel lien l'auteur avait avec elles, 20 % ne savaient pas combien de personnes étaient responsables, et 33 % ne connaissaient pas le sexe de l'auteur (tableau5). Chez les hommes, ces proportions étaient encore plus élevées : 46 %, 31 % et 53 %, respectivement. De plus, 31 % des femmes et 25 % des hommes ont déclaré que l'auteur était un étranger; autrement dit, bien qu'ils étaient en mesure d'identifier un auteur en particulier, ils ne savaient toujours pas qui était cette personne.

Le fait que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de savoir qui était responsable des incidents mettant en cause des comportements non désirés en ligne laisse croire que la nature de ces comportements peut être différente pour les femmes et pour les hommes. Alors que les hommes étaient plus susceptibles d'être la cible d'un comportement dont l'auteur était anonyme, les femmes semblaient être plus souvent ciblées par une personne qu'elles connaissaient, ou bien, étant donné la nature du comportement, il était plus facile pour elles d'identifier l'auteur -- par exemple, il était plus probable que le comportement se soit produit dans un forum ou une conversation seul à seul.

Les femmes sont plus susceptibles de subir des répercussions émotionnelles négatives et de parler de leur expérience à quelqu'un

Comme c'était le cas pour les comportements sexuels non désirés en public, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir subi des répercussions émotionnelles négatives en raison du comportement non désiré le plus grave subi en ligne. Au total, 1 homme sur 5 (21 %) a déclaré que l'incident le plus grave n'avait pas eu de répercussions émotionnelles négatives, soit plus du double de la proportion correspondante de femmes (8 %). De plus, 13 % des hommes ont déclaré être « peu affectés » sur le plan émotionnel, comparativement à 8 % des femmes.

Les femmes ont le plus souvent déclaré que le comportement en ligne le plus grave qu'elles ont subi les avait agacées (50 %), qu'elles en avaient été contrariées, confuses ou frustrées (46 %), que l'incident les avait mises en colère (46 %) ou les avait amenées à se montrer plus prudentes et plus attentives (39 %). Il s'agissait également des quatre répercussions émotionnelles les plus courantes chez les hommes, bien que ceux-ci aient été proportionnellement moins nombreux à en faire état (35 %, 29 %, 30 % et 30 % d'entre eux, respectivement).

Les femmes étaient non seulement plus susceptibles de déclarer avoir subi des répercussions émotionnelles négatives, mais aussi plus susceptibles de parler à quelqu'un de l'expérience qu'elles ont vécue en ce qui a trait aux comportements non désirés en ligne (tableau 5). Comparativement aux hommes, les femmes étaient plus susceptibles de parler à des amis (56 % par rapport à 36 %), à des membres de la famille (44 % par rapport à 31 %), à des collègues (16 % par rapport à 13 %), à un conseiller, un psychologue ou un travailleur social (9 % par rapport à 3 %), à l'administrateur du service où l'incident a eu lieu (8 % par rapport à 4 %) ou à un avocat (3 % par rapport à 2 %). En revanche, les hommes étaient nettement plus susceptibles que les femmes de déclarer n'avoir parlé à personne de l'incident le plus grave qu'ils ont subi en ligne (39 % par rapport à 21 %).